

---

## Bulletin d'histoire politique

### La marche des femmes de l'an 2000

Micheline Dumont and Stéphanie Lanthier



---

Volume 9, Number 1, Fall 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060422ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060422ar>

[See table of contents](#)

---

#### Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique  
Comeau & Nadeau Éditeurs

#### ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

---

#### Cite this document

Dumont, M. & Lanthier, S. (2000). La marche des femmes de l'an 2000. *Bulletin d'histoire politique*, 9(1), 7–11. <https://doi.org/10.7202/1060422ar>

---

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

---

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## La marche des femmes de l'an 2000<sup>1</sup>

« Vous comprenez, on nous fait une grâce en nous permettant de nous crever, et il faut dire merci. »

Simone WEIL, *La condition ouvrière*, 1951.

En 1848, dans l'État de New York, avait lieu la célèbre conférence de Seneca Falls. Cet événement donnait naissance à la phase active et organisée du mouvement de revendications des femmes. Les féministes d'alors n'y revendiquaient pas seulement le suffrage, mais des droits et des lois concernant le travail, la justice, l'éducation, le mariage et la famille. Or, comme les femmes ne pourront toujours compter que sur elles-mêmes pour faire resurgir la mémoire des femmes dans l'histoire, voici quelques éléments historiques autour d'un événement politique important, « La marche mondiale des femmes ». Cette marche est à l'image, par son ampleur, des grandes manifestations de la fin du siècle passé qui eurent lieu dans plusieurs pays, et s'inscrit d'emblée dans un mouvement séculaire de revendications politiques par les femmes.

Dans le journal *Le Devoir* du 5 avril 2000, on notait qu'environ 2,2 millions de femmes canadiennes, soit près de 19 % de la population, vivent dans la pauvreté. En 1995, près du tiers des femmes canadiennes disent avoir été victimes d'actes de violence domestique ; aux États-Unis, dix femmes meurent chaque jour, victimes de cette même violence ; en Russie, presque la moitié des victimes de meurtre sont des femmes tuées par leur compagnon ; au Soudan, depuis 1991, les lois empêchent une femme de témoigner en justice pour un viol dont elle a été la victime, à moins de présenter quatre musulmans hommes témoins de l'agression<sup>2</sup>. De telles données obligent à réfléchir, voire à agir. La mobilisation mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence s'inscrit dans cette volonté collective de réflexions et d'actions afin de mettre un terme à ces injustices. Cette forme de solidarité internationale n'est pas nouvelle.

En effet, le 9 octobre 2000, plus de 3700 groupes de femmes dans plus de 145 pays se mettront en marche contre la pauvreté et la violence. Tous les parlements du monde seront visés. Une manifestation spéciale aura lieu devant le siège de l'ONU. L'initiative vient du Québec : l'idée en a été formulée aux lendemains de la marche « Du pain et des roses » de 1995. Marche qui emprunte son nom à une manifestation d'ouvrières à New York, au moment d'une grève en 1912. Sur une pancarte de gréviste on lisait : « We want Bread and Roses too. » Une chanson avait immédiatement été composée sur ce thème :

« As we come marching, marching, we bring the greater days.  
The rising of the women means the rising of the race.  
No more the drudge and idler-ten that toil where on reposes,  
But a sharing of life's glories : Bread and roses ! Bread and roses<sup>3</sup> ! »

L'expression a depuis lors été souvent utilisée pour désigner les revendications des femmes. Depuis la marche de 1995 « Du pain et des roses », le projet québécois d'une manifestation internationale a fait boule de neige : des revendications précises ont été formulées dans chaque pays.

Faut-il rappeler l'intensité et l'internationalité des organisations de femmes qui existent depuis plus d'un siècle ? Pourquoi pas ? Sous l'égide de l'Américaine Susan B. Anthony, l'International Council of Women été mis sur pied en 1887, réunissant les Conseils nationaux des principaux pays d'Occident<sup>4</sup>. Cet organisme a tenu de nombreux congrès internationaux avec un éventail de revendications concernant le suffrage, l'éducation, le droit, le travail, l'accès aux professions, la « traite des blanches », etc. De France viennent également des initiatives diverses qui donnent lieu également à des congrès internationaux avec un programme similaire<sup>5</sup>. Pour ne pas être en reste, l'Internationale socialiste a également mis sur pied des rencontres internationales, et c'est à l'occasion du congrès de 1910 que Clara Zetkin proposa l'organisation d'une « Journée internationale des femmes », sur le modèle d'une manifestation qui avait été adoptée précédemment aux États-Unis<sup>6</sup>. De son côté, l'Église catholique se décidait à mettre sur pied l'« Union internationale des Ligues catholiques féminines », aux lendemains de la Première Guerre mondiale, et organisait à son tour des événements internationaux. On trouve des organismes internationaux féminins après la Première Guerre mondiale, entre autres, pour la paix et la liberté (1919), pour la réforme sexuelle (1929), contre la guerre et le fascisme (1934)<sup>7</sup>.

Lorsque l'ONU prend en main la question de l'égalité des femmes après 1945, elle n'agissait pas par génération spontanée. Plus d'un demi-siècle de militance internationale établissait la base de cette préoccupation, et des personnalités importantes, dont Eleanor Roosevelt, travaillaient à la préparation des dossiers. Dans le demi-siècle qui a suivi, « les Nations-Unies ont

ainsi exercé une action ferme et progressive, dans l'élaboration de standards internationaux pour les droits humains, civils, politiques et sociaux des femmes, par le renouvellement de la culture politique mondiale et en inspirant les constitutions et les législations nationales<sup>8</sup> ».

Au début des années 1960, « La Voix des femmes/Voices of Women » n'était qu'une des nombreuses organisations pacifistes internationales qui regroupaient des femmes. L'émergence de nouveaux mouvements féministes durant cette décennie a multiplié les fronts où se sont regroupées les femmes. En 1975, on retrouvait à travers le monde, plus de 47 organisations internationales non gouvernementales : 9 à caractère religieux ; 10 concernant les relations internationales, pacifistes surtout ; 18 à caractère professionnel ; 7 à caractère éducatif et 3 à caractère sportif<sup>9</sup>. On retrouvait également 1807 organisations nationales de femmes, dans tous les continents : 349 en Afrique, 461 en Amérique, 334 en Asie, 89 en Australie et 574 en Europe<sup>10</sup>. Ce nombre a vraisemblablement été considérablement augmenté depuis un quart de siècle.

Lorsque l'ONU déclare que l'année 1975 est l'« Année internationale des femmes », cette décision vient formaliser et unifier quelque peu près d'un siècle de militantisme féministe international. Surtout, l'organisation espérait dépasser les clivages religieux, ethniques, politiques et culturels. Alors que l'intérêt pour la question des femmes à l'ONU est encore au stade embryonnaire en 1975, lors du rassemblement de Mexico, la question des identités nationales vient mobiliser, voire déchirer les femmes entre elles, lors du rassemblement de Copenhague en 1980, où les représentantes d'Iran, de Palestine et d'Israël surtout ont transporté devant les micros les échos des conflits qui divisent ces pays. Toutefois, la rencontre de Nairobi en 1985 permet aux femmes du Tiers monde de mieux faire entendre leur voix et ainsi, d'offrir aux féministes occidentales de nouvelles avenues leur permettant d'être moins « colonisatrices » dans leurs analyses féministes et réalités féminines. La rencontre de 1995, à Pékin, a plutôt mis en relief les forces de la réaction qui commençaient à s'organiser face à la solidarité des femmes.

Ainsi, il est de propos de parler de la « Marche des femmes de l'an 2000 » parce qu'elle s'inscrit dans une véritable tradition de revendications et de solidarité, pour exiger un « monde où femmes et filles seront des citoyennes à part entière et à part égale, dans un monde sans faim et sans peur<sup>11</sup> ». La question de la violence contre les femmes figure au programme de l'ONU depuis la déclaration de décembre 1993, fruit des « fortes pressions des Organisations non gouvernementales (ONG) des femmes, et représente le résultat d'une longue bataille féministe visant la reconnaissance en particulier de toutes les formes de violence sexuelle comme une violation des droits fondamentaux de la personne<sup>12</sup> ».

Par ailleurs, dans les pays en voie de développement, les politiques internationales de stabilisation de la dette ont signifié l'arrêt du développement et la réduction brutale de la dépense sociale publique. Leurs effets ont pesé sur « les couches les plus faibles et donc surtout sur les femmes, les plus pauvres parmi les pauvres<sup>13</sup> ». En Amérique latine, des milliers de femmes savent ce que représentent les PAS, ces mesures adoptées par les gouvernements pour se plier aux exigences du FMI : elles signifient la misère pour le plus grand nombre.

Nous ne voulions ici que situer cet événement dans sa perspective historique et politique. Ce que la « Marche de l'an 2000 » signifie, dans une plus large mesure, c'est un combat acharné contre les effets de la mondialisation de l'économie et l'exemple que ce nouvel état ne doit pas être perçu comme une fin en soi, mais comme un système économique à enrayer. Les impératifs économiques issus de cette nouvelle idéologie, aux airs néo-réalistes, modifient les rapports sociaux entre les hommes et les femmes. « Trois Milliards de femmes » titrait la revue *Relations* de mars, numéro qu'il faut lire de toute urgence. Avec le processus de dérégulation économique qui la caractérise et le phénomène de précarisation de l'emploi qui l'accompagne, la mondialisation rend encore plus nécessaire une action commune et concertée des mouvements sociaux et communautaires, notamment des mouvements féministes internationaux.

**Micheline Dumont**  
historienne

**Stéphanie Lanthier**  
étudiante au doctorat en histoire,  
Université de Montréal

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Les auteures tiennent à remercier Christine Hudon pour ses suggestions et corrections.
2. Joni Seager, *Atlas des femmes dans le monde. Émancipation ou oppression : un paysage contrasté*, Paris, Éd. Autrement, 1998, p. 26-27 et p. 57.
3. Voir C. Hyman et M. Weissman, *A History of Women in America*, New York, Penguin Books, 1978, chapitre 14 « Bread and Roses », p. 234-263. La chanson est aux pages 258-259.
4. Marlene Le Gates, *Making Waves. A History of Feminism in Western Society*, Toronto, Copp Clark, 1996, p. 190. Le Canada y a adhéré en 1893.
5. Maité Albistur et Daniel Armogather, *Histoire du féminisme français du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Des femmes, 1977, p. 353-354.

6. Renée Côté, *La Journée internationale des femmes, ou, les vrais faits et les vraies dates des mystérieuses origines du 8 mars jusqu'ici embrouillées, truquées, oubliées : la clef des énigmes la vérité historique*, Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 1984.
7. Christine Bard, *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, p. 465.
8. Giovanna Proccaci et Maris Rossilli, « La construction de l'égalité dans l'action des organisations internationales », dans Christine Fauré, dir., *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, PUF, 1997, p. 827.
9. Elise Boulding, *The Underside of History*, Boulder, Westview Press, 1976, p. 779.
10. *Ibid.*
11. Dépliant de la Marche mondiale des femmes de la Fédération des femmes du Québec.
12. « La construction de l'égalité », p. 835.
13. *Ibid.*, p. 852.